

Ensemble, faisons du 1^{er} mai une journée de lutte et de mobilisation pour le progrès social, la solidarité et la paix entre les peuples

Depuis plusieurs mois, il est martelé à qui veut l'entendre que le contexte économique et social ne laisserait entrevoir aucune perspective réjouissante. Seuls les lendemains sombres et douloureux seraient la solution inéluctable pour permettre à la France de retrouver sa place parmi les grandes puissances européennes et mondiales.

Au contraire, pour la CGT, force de proposition, les solutions résident dans les valeurs de progrès social, de solidarité et de paix entre les peuples. Quotidiennement, elle apporte son soutien et participe aux nombreuses luttes des travailleuses, des retraités, des privé-es d'emploi, de la jeunesse qui refusent comme unique réponse l'austérité permanente et le partage de la misère. Ces luttes sont plus que légitimes au regard des 56 milliards d'euros de dividendes versés et de rachats d'actions en 2016. Cette situation est notamment permise par un non-contrôle par les pouvoirs publics de l'utilisation des dispositifs CICE et CIR, initialement définis pour inciter à la création d'emploi et au développement de la recherche et développement.

C'est en toute lucidité que la CGT porte la possibilité et la nécessité de sortir de cette logique de mise en concurrence exacerbée entre les territoires et les populations.

L'opposition systématique entre les pauvres et les moins pauvres, entre salariés et travailleurs indépendants, entre les immigrés et la population française est un leurre qui détourne du vrai débat qui est celui de la définanciarisation de l'économie et de l'entreprise et d'un autre partage des richesses.

Contre le dumping social et environnemental, la CGT propose un nouveau statut du travail salarié qui permet de rattacher à la personne des droits et garanties (protection sociale, droits à la formation professionnelle, reconnaissance des qualifications...) transférables et opposables à chaque employeur. Cela répond pleinement aux inquiétudes légitimes des travailleur-euses – impacté-es par la révolution numérique par exemple – alors que le patronat aspire à profiter de cette période pour remettre en cause le fondement même de notre modèle social, tant critiqué au niveau national mais si envié au plan international.

Sortir de la logique de mise en concurrence entre les territoires et les populations conduit tout naturellement la CGT à revendiquer l'abrogation de la loi « Travail » et à accompagner les salarié-es qui refusent son application dans leurs entreprises, à l'instar de la mobilisation des salarié-es du siège de RTE qui ont massivement refusé, lors du premier référendum organisé pour contourner les

organisations syndicales, une détérioration de leurs conditions de travail et de vie au travail.

Il convient aussi de favoriser les investissements créateurs d'emplois dans l'industrie et dans les services sur l'ensemble du territoire. L'équilibre social et économique du territoire nécessite le redéploiement de services publics de proximité abandonnant les logiques financières au profit de la réponse à l'intérêt général.

Il est inconcevable que certains perdent leur vie au travail pendant que d'autres la perdent car ils n'en ont pas, ou sont trop peu rémunérés. La CGT propose la valorisation du travail par une aug-

mentation significative des minima sociaux, du Smic pour le porter à 1 800 euros, un meilleur équilibre entre vie privée et vie professionnelle et l'établissement de la durée légale du temps de travail à 32 heures.

Toutes ces propositions sont réalisables à condition de créer le rapport de force qui permette d'inverser le contenu même de la pensée dominante et de sa déclinaison. C'est pourquoi la CGT invite l'ensemble des travailleur-euses, privés d'emplois, des retraités porteurs des valeurs de progrès social, de solidarité et de paix à participer dans l'unité la plus large aux manifestations du 1^{er} mai 2017 organi-sées dans les territoires.

Vous ne voulez pas en rester là ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts.

Bulletin de contact et de syndicalisation

Nom: _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Téléphone : _____ Courriel : _____

Âge : _____ Profession : _____

Entreprise (nom et adresse) : _____



Bulletin à renvoyer à La CGT, espace Vie syndicale, case 5-1, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex,
téléphone : 01 55 82 81 94, fax : 01 48 51 51 80, courriel : orga@cggt.fr. **Vous pouvez aussi adhérer en ligne sur [WWW.cggt.fr](http://www.cggt.fr)**